

#ManifesteInclusion

Communiqué de presse

6 mars 2025

Accessibilité numérique : parution du Guide de bonnes pratiques

Un concentré de conseils et ressources pour accompagner votre démarche en entreprise !

Loin de se limiter aux seules personnes en situation de handicap, l'accessibilité numérique concerne et bénéficie à tous. C'est un enjeu stratégique pour les entreprises, tant en termes d'inclusion que de performance business, soulevant des questions cruciales pour l'avenir.

Comment intégrer ce concept dans les schémas directeurs de l'entreprise ? Comment développer de nouveaux outils afin de mieux accueillir les personnes en situation de handicap et leur permettre de valoriser toutes leurs compétences ?

Au sein du Manifeste Inclusion, le groupe de travail "Accessibilité numérique" a pour ambition d'accompagner les membres de l'association afin de répondre à ces questions. Il est constitué de personnes référentes sur le sujet issues d'entreprises adhérentes et piloté par Philippe Trotin, Directeur Inclusion et Accessibilité numérique de Microsoft France.

« Après avoir organisé de nombreux webinaires de sensibilisation sur l'importance et l'urgence de s'intéresser au sujet mais aussi détaillant l'évolution des obligations légales et des pénalités financières associées, la rédaction d'une synthèse est apparue comme une évidence. » précise Philippe Trotin.



Après une année de travail collaboratif, le Manifeste Inclusion est heureux de vous présenter ce Guide des bonnes pratiques de l'accessibilité numérique, co-écrit par 8 experts de la Caisse Nationale des Allocations Familiales, ENGIE, L'Oréal Groupe, La Poste Groupe, Microsoft, numerik-ea, TotalEnergies et URSSAF Caisse nationale.

Au fil des pages, ils détaillent les étapes clés pour déployer votre démarche : sensibilisation, communication inclusive, gouvernance, obligations légales, conception et mise en accessibilité d'applications et contenus... Un concentré de conseils, bonnes pratiques et ressources pour vous accompagner au quotidien ; à découvrir sans plus tarder !

[Télécharger le guide gratuitement](#)

[Voir le webinaire de présentation](#)

[Ecouter l'émission sur Vivre FM](#)

#ManifesteInclusion

Pour aller plus loin

A propos du Manifeste Inclusion

Depuis sa création en 2019, le Manifeste Inclusion mobilise les dirigeants d'entreprises et leurs organisations en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.

En signant la charte #ManifesteInclusion, ils s'engagent à mettre en œuvre des politiques volontaristes sur une dizaine d'axes structurants : évolution des modes de recrutement, accueil et inclusion des jeunes, intégration de l'accessibilité numérique, développement à l'international, collaborations avec le secteur du travail protégé et adapté...

La mission de l'association ? Favoriser l'échange d'expériences et de pratiques novatrices en entreprise, pour faire progresser l'inclusion dans les organisations et agir pour faire de la diversité une force, grâce à la mobilisation de tous les collaborateurs.

À la fois club de dirigeants et réseau d'experts, le Manifeste Inclusion travaille main dans la main avec ses adhérents et l'écosystème du handicap pour faire bouger les lignes de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Aujourd'hui une centaine d'entreprises de tous secteurs ont signé le Manifeste Inclusion et rejoint l'association.

Les 10 engagements du Manifeste Inclusion

1. L'accueil des élèves handicapés dans nos entreprises, dès le stage de 3ème, pour leur permettre d'imaginer clairement un futur professionnel et d'orienter leurs études.
2. L'accès des élèves et étudiants handicapés au monde de l'entreprise notamment par la voie de l'apprentissage, de l'alternance et du stage en entreprise.
3. L'accès à l'entretien de recrutement pour toute candidature de personnes handicapées ayant le profil et les compétences pour tous les postes disponibles.
4. La mise en œuvre régulière d'actions internes de sensibilisation pour lutter contre les stéréotypes et les discriminations à l'égard des personnes handicapées.
5. La mobilisation de tout nouveau collaborateur autour des enjeux du handicap en entreprise lors de son accueil et de son parcours d'intégration.
6. L'optimisation de l'accès aux outils d'entreprise, notamment numériques, aux personnes en situation de handicap.
7. L'intégration de « l'accessibilité numérique » dans la conception des schémas directeurs des systèmes d'informations, et le développement des solutions numériques.
8. Le développement des engagements économiques avec les Entreprises Adaptées, les Etablissements Spécialisés d'Aide par le Travail et les Travailleurs Indépendants Handicapés dans le but de leur confier des commandes et des missions de sous-traitance répondant à nos exigences de qualité.
9. Le développement de passerelles avec les entreprises adaptées et ESAT afin de permettre l'intégration de personnes handicapées dans toutes les entreprises.
10. L'intégration de critères sociaux relatifs au handicap et à l'inclusion dans les appels d'offre et les prérequis pour y souscrire, afin d'engager l'ensemble de nos partenaires dans cette approche inclusive.

#ManifesteInclusion

Les adhérents du Manifeste Inclusion



www.manifesteinclusion.org